

Management de proximité – Cohésion et gestion des relations de l'équipe

CATEGORIE : C

Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

- Transverse : ■ **Management**
■ **Management de proximité, Gestion d'équipe, Organisation industrielle, Production industrielle, Logistique, Services**

Est visé tout acteur (entreprises, organismes de formation, Pôle Emploi,...) ayant des activités de management de proximité, fonctionnel ou/et hiérarchique, dans les domaines de l'industrie (métallurgie, textile, médicament, papier carton, chimie, plasturgie, caoutchouc, bâtiment,...) et des services (grands magasins, vente à distance, banques, assurance,...)

Code(s) NAF : **17.22Z**, **17.11Z**
Code(s) NSF : **251**, **242**, **241**
Code(s) ROME : **H2701**, **H2901**, **H2602**
Formacode : **32032**

Date de création de la certification : **15/11/2016**

Mots clés : **management**, **manager**, **Equipe**, **animation**

Identification

Identifiant : **2528**

Version du : **19/12/2016**

Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

- **Avis du Comité CQPI ; Avis du COC**
- **Avis des CPNE des branches professionnelles : Métallurgie, Textile/Habillement, Papier carton**

Non formalisé :

- **Courriers de soutien entreprises Métallurgie; Courriers de soutien entreprises Habillement/Textile ; Courriers de soutien entreprises Papier carton**

Descriptif

Objectifs de l'habilitation/certification

Attester des compétences professionnelles du candidat à exercer les missions de manager de proximité
Contribuer à la démarche qualité de processus de certification par une reconnaissance de la professionnalisation des managers de proximité.

Apporter une valeur ajoutée aux manager de proximité au sein des entreprises en leur permettant de faire évoluer leurs compétences.

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- A la demande des CPNE et des entreprises, cette certification vient compléter les certifications existantes inscrites au RNCP (Titres Diplômes CQP) visant des métiers et/ou des qualifications et en particulier le CQPI animateur d'Équipe domaine industriel, par des certifications destinées à être inscrites à l'Inventaire et reconnaissant des compétences associées à des missions. Cette certification transverse a vocation à faciliter les mobilités entre entreprises relevant de plusieurs branches professionnelles.

Descriptif général des compétences constituant la certification

Nota : le référentiel de certification est structuré selon le modèle élaboré par le COC et validé par le COPANEF. Il comprend une liste des activités et missions assurées par le titulaire de la certification puis sous forme de tableau des compétences, des résultats attendus, et des critères d'évaluation.

Public visé par la certification

Tous publics

Compétence 1 : Susciter l'adhésion de l'équipe autour d'objectifs communs

- Décliner les orientations de l'organisation en enjeux opérationnels, projets et plans d'action pour l'équipe
- Mobiliser l'équipe autour d'objectifs communs et communiquer sur son activité
- Mettre en oeuvre les projets d'évolution de l'activité
- Créer les conditions de la motivation individuelle et collective au sein de l'équipe
- Appliquer à soi-même les règles et comportements promus auprès de l'équipe
- Développer l'autonomie de l'équipe, bâtir un environnement responsabilisant pour l'équipe
- Déléguer certaines tâches

Compétence 2 : Gérer des conflits et des situations émotionnelles

- Mettre en place des actions de médiation et de prévention.
- Analyser et gérer utilement des situations émotionnellement délicates
- Veiller à la mise en oeuvre sur la durée des actions de prévention et de médiation

Compétence 3 : Communiquer auprès de l'équipe, de sa hiérarchie et des interlocuteurs internes

- Transmettre des informations utiles (communication ascendante et descendante) de manière adaptée
- Organiser, préparer et animer des réunions
- Favoriser l'expression des membres de l'équipe
- Apporter un feed back individuel et collectif
- Informer, rendre compte régulièrement à sa hiérarchie

Modalités générales

Ce CCPI est conçu pour être mis en oeuvre dans le cadre d'une action de formation courte de 0 à 5 jours (0 à 35 heures) clôturée par une évaluation en situation pédagogique ou en situation en entreprise, en situation reconstituée, en continu, ou en alternance. Les voies d'accès sont donc multiples et flexibles selon les possibilités de mise en oeuvre des entreprises et des salariés.

Liens avec le développement durable

niveau 2 : certifications et métiers pour lesquels des compétences évoluent en intégrant la dimension du développement durable

Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

Pour l'individu

Le Certificat de Compétences Professionnelles Interbranches «Management de proximité - Cohésion et gestion des relations de l'équipe» s'inscrit dans la continuité de la Loi du 19 décembre 2014 sur la réforme de la formation professionnelle. Elle s'appuie sur les travaux du CPNEFP, du COC et du COPANEF.

La Certification de Compétence Professionnelle Interbranche « Management de proximité - Cohésion et gestion des relations de l'équipe» certifie au regard d'un référentiel de compétences élaboré par des professionnels et pour des professionnels les missions du manager de proximité.

Le titulaire de cette certification disposera de ces compétences, dans le cadre d'une montée en compétences d'un salarié ou d'un demandeur d'emploi, d'un transfert de savoir-faire... Ceci constituera pour son titulaire un avantage pour se positionner sur un marché du travail reconnaissant de plus en plus les compétences acquises et transversales. A ce titre, elle participe à sa reconnaissance économique et sociale.

Pour l'entité utilisatrice

Le Certificat de Compétences Professionnelles Interbranches « Management de proximité - Cohésion et gestion des relations de l'équipe» participe à la professionnalisation de collaborateurs souvent issus de la production, de la logistique ou du « terrain » et à qui sont proposées des missions de management de proximité. Elle contribue aussi à la professionnalisation et la reconnaissance des missions de manager de proximité par ses pairs.

Evaluation / certification

Pré-requis

aucun

Compétences évaluées

Nota : le référentiel de certification est structuré selon le modèle élaboré par la CNCP, par le COC et validé par le COPANEF. Il comprend une liste des activités et missions assurées par le titulaire de la certification puis sous forme de tableau des compétences, des résultats attendus, et des critères d'évaluation.

Compétence 1 : Susciter l'adhésion de l'équipe autour d'objectifs communs

- Décliner les orientations de l'organisation en enjeux opérationnels, projets et plans d'action pour l'équipe
- Mobiliser l'équipe autour d'objectifs communs et communiquer sur son activité

Centre(s) de passage/certification

- Centres de passage listés par la CPNE Métallurgie
- Centres de passage listés par la CPNE de l'Intersecteur papier Carton •
- Centres de passage listés par la CPNE Textile
- Centres de passage listés par la CPNE Habillement

- Mettre en œuvre les projets d'évolution de l'activité
- Créer les conditions de la motivation individuelle et collective au sein de l'équipe
- Appliquer à soi-même les règles et comportements promus auprès de l'équipe
- Développer l'autonomie de l'équipe, bâtir un environnement responsabilisant pour l'équipe
- Déléguer certaines tâches

Compétence 2 : Gérer des conflits et des situations émotionnelles

- Mettre en place des actions de médiation et de prévention.
- Analyser et gérer utilement des situations émotionnellement délicates
- Veiller à la mise en oeuvre sur la durée des actions de prévention et de médiation

Compétence 3 : Communiquer auprès de l'équipe, de sa hiérarchie et des interlocuteurs internes

- Transmettre des informations utiles (communication ascendante et descendante) de manière adaptée
- Organiser, préparer et animer des réunions
- Favoriser l'expression des membres de l'équipe
- Apporter un feed back individuel et collectif
- Informer, rendre compte régulièrement à sa hiérarchie

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

aucun

La validité est Permanente

Possibilité de certification partielle : non

Matérialisation officielle de la certification :

Le Certificat de Compétences Professionnelles Interbranches (C.C.P.I.) est délivré par la CPNE dont le titulaire relève

Plus d'informations

Statistiques

Le nombre attendu de certifications CCPI Management de proximité délivrées par les branches co-certificatrices est estimé entre 300 et 500 en 2017.

Autres sources d'information

www.textile.fr

www.unidis.fr

www.uimm.fr

www.ufimh.fr